

1. APPLICATION.....	1
2. ORDER PROCESS	2
3. PRICE	2
4. DELIVERY AND TRANSFER OF RISK.....	3
5. RIGHT TO WITHDRAW	3
6. COMPLAINTS AND LEGAL WARRANTY.....	4
7. WEBSHOP AND CONSUMER'S ACCOUNT	5
8. CONFIDENTIALITY AND INTELLECTUAL PROPERTY.....	6
9. PERSONAL DATA	6
10. LIABILITY AND LIMITATION THEREOF	7
11. SUSPENSION AND TERMINATION	8
12. FORCE MAJEURE AND HARDSHIP	8
13. MISCELLANEOUS	9

1. **APPLICATION**

1.1. **Identification d'ORAC**

Nom de l'entreprise	ORAC NV
Siège social	Biekorfstraat 32, 8400 Ostende, Belgique
Numéro d'entreprise (et de TVA)	0407.323.091
Numéro de téléphone	+32 59 80 32 52
Adresse électronique	info@oracdecor.com

1.2. **Produits.** ORAC fabrique et vend des corniches, des plinthes, des cimaises, des revêtements muraux, des éclairages indirects et d'autres éléments décoratifs (ci-après, les « **Produits** »).

1.3. **Champ d'application.** Les présentes Conditions générales (ci-après, les « **Conditions** ») s'appliquent à toutes les commandes passées par le Consommateur auprès d'ORAC via le site web www.oracdecor.com (ci-après, la « **Boutique en ligne** »), à toutes les confirmations de commande émises par ORAC et à toutes les factures émises par ORAC.

1.4. **Réservé aux consommateurs.** Les Conditions ne s'appliquent qu'aux consommateurs au sens de l'article 1.1, 2° du Code belge de droit économique, c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de ses activités commerciales, industrielles, artisanales ou professionnelles et qui conclut un contrat avec ORAC (ci-après, le « **Consommateur** »). Si l'Acheteur est un consommateur,

les Conditions suivantes s'appliquent : *[insérer le lien vers les Conditions générales de vente aux Entreprises]*.

1.5. Acceptation. En confirmant sa commande, le Consommateur confirme qu'il comprend les présentes Conditions, qu'il a pu en prendre connaissance avant de les accepter et qu'il les accepte sans réserve. Le Consommateur recevra un lien vers les Conditions dans un format qu'il pourra sauvegarder ou imprimer.

1.6. Conflit. Les présentes Conditions prévalent sur toutes les autres conditions.

2. PROCESSUS DE COMMANDE

2.1. Création d'un compte. Avant d'utiliser la Boutique en ligne, le Consommateur doit saisir ses données personnelles. Le Consommateur doit s'identifier de manière précise et honnête et sera responsable vis-à-vis d'ORAC de toute fausse information concernant son compte.

2.2. Processus de commande. Après l'enregistrement, le Consommateur peut passer une commande par l'intermédiaire de la Boutique en ligne en suivant les étapes indiquées. À cette fin, le Consommateur doit sélectionner les Produits qu'il souhaite acheter en les plaçant dans le panier d'achat. Il est toujours supposé que le Consommateur commande les Produits pour un usage privé normal et non pour un usage professionnel. Le Consommateur peut consulter le panier d'achat et y apporter des modifications à tout moment. Après avoir consulté le panier d'achat et introduit les données personnelles, le mode de paiement et d'expédition, tous les détails de la commande sont à nouveau affichés sur la page récapitulative de la commande.

2.3. Paiement. Une fois que le Consommateur a confirmé les détails de la commande, celle-ci sera considérée comme définitive et nécessitera un paiement intégral de la part du Consommateur conformément aux Conditions générales.

2.4. Reçu. Après le paiement intégral de la commande, le Consommateur recevra un reçu par le biais d'un courriel généré automatiquement ou d'un message en ligne contenant les Produits commandés, la quantité, le prix, le délai de livraison et le mode de livraison choisi.

2.5. Annulation par ORAC. Si, pour une raison quelconque, un produit commandé par le Consommateur n'est pas ou plus disponible, le Consommateur sera immédiatement informé de son indisponibilité et, en cas de retrait de la commande, tous les paiements déjà effectués seront remboursés sans délai. Le Consommateur reconnaît qu'aucun dédommagement ne peut être réclamé et que la responsabilité d'ORAC ne peut être engagée dans une telle situation.

3. PRIX

3.1. Prix et taxes. Le prix d'achat des Produits (le « **Prix d'achat** ») est exprimé en Euros. Tous les prix mentionnés sur la Boutique en ligne incluent la TVA et d'autres taxes. Ces prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment avant la confirmation de la commande et ne comprennent pas, le cas échéant, les frais de livraison qui sont facturés en sus. Les frais de livraison seront toutefois communiqués au Consommateur avant la confirmation et le paiement de la commande.

3.2. Remise. Toute remise communiquée par ORAC sur la Boutique en ligne porte uniquement sur le prix net d'un produit, mais pas sur l'un des coûts énumérés à l'article 3.1. Toutes les remises ou actions

commerciales exécutées par ORAC s'appliquent exclusivement à des Produits, des quantités, des durées et des régions spécifiques, comme indiqué par ORAC. ORAC peut à tout moment décider d'annuler une promotion commerciale.

4. LIVRAISON ET TRANSFERT DES RISQUES

- 4.1. Délai de livraison.** Le délai de livraison indiqué par ORAC est fourni à titre indicatif et n'est pas contraignant. ORAC s'efforcera de respecter le délai de livraison dans la mesure du possible.
- 4.2. Retard de livraison.** En cas de retard de livraison, ORAC en informera le Consommateur. Le dépassement du délai de livraison ne peut donner lieu à aucune responsabilité de la part d'ORAC, ni constituer un motif d'annulation de la commande.
- 4.3. Lieu de livraison.** Les Produits seront livrés en Delivered at Place (DAP) à l'endroit indiqué par le Consommateur. Les frais de livraison DAP (i) peuvent varier en fonction du lieu de livraison et (ii) seront facturés par livraison fractionnée ou par commande individuelle. Le Consommateur sera informé des coûts avant de confirmer la commande. Le Consommateur veillera à ce que la livraison des Produits soit possible, faute de quoi des frais supplémentaires de manutention, de stockage ou de transport peuvent être encourus.
- 4.4. Réception.** ORAC est en droit de livrer les Produits à la personne qui se présente pour les recevoir, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des vérifications spécifiques. La personne qui reçoit les marchandises à ce moment-là est réputée représenter le Consommateur.
- 4.5. Transfert de propriété et de risque.** Le transfert de propriété et le transfert de risque ne s'opèrent qu'au moment de la livraison des Produits.

5. DROIT DE RÉTRACTATION

- 5.1. Droit de rétractation.** Le Consommateur a le droit de résilier le contrat d'achat, sans donner de raison à ORAC. Pour exercer le droit de rétractation, le Consommateur doit notifier à ORAC en envoyant un courriel à l'équipe locale, dans le délai mentionné à l'article 5.2, sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté indiquant au moins les informations suivantes : les Produits sur lesquels porte la rétractation, le numéro de commande, son nom, son prénom et son adresse postale..
- 5.2. Délai de rétractation.** Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour où le Consommateur, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Consommateur, prend physiquement possession des Produits commandés.
- 5.3. Responsabilité.** Le Consommateur doit manipuler les Produits et l'emballage avec soin. Il ne déballera ou n'utilisera les Produits que dans la mesure nécessaire pour déterminer leur nature et leurs caractéristiques. Le Consommateur ne peut manipuler et inspecter les Produits que comme il serait autorisé à le faire dans un magasin. Le Consommateur est responsable de toute réduction de la valeur des Produits résultant d'une manipulation des Produits allant au-delà de ce qui est autorisé dans la phrase précédente.

- 5.4. Remboursement.** En cas de rétractation de la part du Consommateur, ORAC remboursera tous les paiements reçus du Consommateur, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Consommateur a choisi un mode de livraison autre que le mode de livraison standard moins coûteux proposé par ORAC) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où le Consommateur informe ORAC de sa décision de rétractation du présent contrat. ORAC remboursera le Consommateur en utilisant le même moyen de paiement que celui qu'il a utilisé pour la transaction initiale, à moins que le Consommateur ne convienne expressément d'un autre moyen ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Consommateur.
- 5.5. Retour des Produits.** Le Consommateur doit renvoyer les Produits à ORAC sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours après avoir informé ORAC de sa décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si le Consommateur renvoie les Produits avant l'expiration du délai de 14 jours. ORAC différera le remboursement jusqu'à ce qu'elle ait reçu les Produits ou jusqu'à ce que le Consommateur ait fourni une preuve d'expédition des Produits, selon la première éventualité. Le Consommateur doit retourner les Produits avec tous les accessoires fournis et, si cela est raisonnablement possible, dans leur état et leur emballage d'origine, et conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par ORAC.
- 5.6. Frais de renvoi.** Les frais de renvoi des marchandises en cas de rétractation sont à la charge du Consommateur, avec un minimum de 25 euros.

6. RÉCLAMATIONS ET GARANTIE LÉGALE

- 6.1. Remplacement ou réparation des Produits.** Cela est possible conformément aux principes énoncés dans le tableau ci-dessous :

VICE APPARENT À LA LIVRAISON	Lors de la livraison, le Client doit immédiatement vérifier que les Produits sont complets, qu'ils ne présentent pas de vices apparents et qu'ils ne sont pas endommagés par le transport. Le Consommateur est autorisé à retourner les Produits livrés s'ils présentent un vice de fabrication apparent et clairement défini, qui a été vérifié par ORAC, ou si les Produits livrés ne sont pas les bons.	Le Consommateur doit informer ORAC par courriel (en joignant des photos) des vices apparents dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de livraison.
VICE APPARENT APRÈS LA LIVRAISON	Le Consommateur est autorisé à retourner les Produits livrés s'il y a un vice apparent clairement défini qui est apparu après la livraison et qui a été vérifié par ORAC.	Le Consommateur doit informer ORAC par courriel (en joignant des photos) des vices apparents dans les deux (2) mois suivant la découverte du vice.
VICE CACHÉ	Le Consommateur est autorisé à retourner les Produits livrés s'il existe un vice de fabrication caché clairement défini, qui a été vérifié par ORAC.	Le Consommateur doit informer ORAC par courriel (en joignant des photos) des vices cachés dans un délai de deux (2) mois après

		avoir découvert le vice caché.
--	--	--------------------------------

- 6.2. Coûts.** Dans les situations visées à l'article 6.1 ci-dessus, ORAC remplacera ou réparera les Produits à ses propres frais. ORAC prend également en charge les frais d'expédition.
- 6.3. Réclamations.** Les demandes de remplacement ou de réparation ne sont recevables que si elles sont faites par courriel à l'équipe locale dans un délai de deux (2) mois après la découverte du vice, et au plus tard deux (2) ans après la date de livraison des Produits. Par la suite, tout droit à la réparation ou au remplacement ou à toute autre garantie expire. Les réclamations doivent être soumises avec des preuves suffisantes pour étayer la réclamation, y compris, mais sans s'y limiter, des photos, une description du problème, un rapport sur les défauts et des échantillons des produits refusés.
- 6.4. Respect des Conditions.** Une réclamation, même justifiée, ne concerne que les Produits défectueux et n'autorise pas le Consommateur à refuser l'exécution des Conditions pour les Produits qui ne font pas l'objet de la réclamation.
- 6.5. Remplacement et réparation.** En cas de livraison non conforme ou en cas de réclamation recevable et fondée concernant des vices apparents ou cachés, l'obligation d'ORAC se limite au remplacement ou à la réparation des Produits, au choix d'ORAC. ORAC n'est pas responsable de toute autre compensation ou sanction.
- 6.6. Refus de remplacement ou de réparation.** ORAC est autorisée à refuser de remplacer ou de réparer les Produits en cas de : (i) défauts résultant d'accidents, de détériorations dues à la négligence, de chutes, d'une utilisation de l'article contraire à l'usage pour lequel il a été conçu, du non-respect du mode d'emploi ou du manuel, de modifications ou de changements apportés aux biens, d'une utilisation brutale, d'un montage incorrect, d'un mauvais entretien, d'une utilisation anormale ou incorrecte, (ii) défauts signalés tardivement, (iii) déviations dimensionnelles mineures, ou (iv) défaut causé par une situation de force majeure.

7. BOUTIQUE EN LIGNE ET COMPTE DU CONSOMMATEUR

- 7.1. Confidentialité de la connexion au compte.** Le Consommateur est seul responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité des informations de connexion à son compte, telles que le nom d'utilisateur et le mot de passe, qui sont personnelles et ne peuvent être transférées à un tiers. Dès que le Consommateur a connaissance du fait que des tiers ont un accès non autorisé à ses données de connexion ou ont obtenu un accès non autorisé à la Boutique en ligne, il doit en informer immédiatement ORAC.
- 7.2. Confirmations par courrier électronique au Consommateur.** Le Consommateur doit s'assurer que l'adresse électronique fournie est correcte, que la réception des courriers électroniques est garantie d'un point de vue technique et que, en particulier, les courriels ne sont pas bloqués par un filtre anti-spam.
- 7.3. Utilisation de la Boutique en ligne.** ORAC accorde au Consommateur un droit limité, révocable, non exclusif et non transférable d'utiliser la Boutique en ligne pour l'achat des Produits. Le Consommateur est

entièrement responsable de toutes les activités qui se produisent lorsqu'il utilise la Boutique en ligne sous son compte personnel. ORAC a le droit de restreindre ou de bloquer l'accès du Consommateur à la Boutique en ligne à tout moment, sans donner de raison et sans préavis.

- 7.4. Indemnisation.** En cas de violation des articles 2.1 et 7.1, le consommateur garantit expressément ORAC contre toute réclamation de tiers à cet égard. Il en va de même pour les frais d'experts, d'avocats, de représentation en justice ou les frais de justice.
- 7.5. Contenu.** Les images des Produits sont fournies à titre d'illustration et peuvent contenir des éléments qui ne sont pas inclus dans le prix ou qui diffèrent des Produits. Afin d'éviter tout malentendu, le Consommateur est prié de toujours contacter au préalable le service consommateurs d'ORAC en cas de questions, d'incertitudes ou de doutes concernant l'exactitude du prix. ORAC n'est en aucun cas responsable d'éventuelles erreurs matérielles, typographiques ou d'impression sur la Boutique en ligne.

8. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 8.1. Propriété intellectuelle.** Tous les brevets, marques, droits de conception, droits d'auteur, tout autre droit de propriété intellectuelle ou toute information exclusive ou confidentielle, liés aux produits, restent la propriété d'ORAC. Rien dans les présentes, sauf mention explicite, ne doit être interprété comme conférant au Consommateur, implicitement ou autrement, un droit, un titre ou un intérêt dans un droit de propriété intellectuelle, une information confidentielle ou un autre secret commercial, ou une licence en vertu de ces droits.
- 8.2. Améliorations et modifications.** Toute amélioration ou modification des produits suggérée par le Consommateur sera dévolue à ORAC et deviendra la propriété exclusive d'ORAC. Aucune indemnité ou compensation de quelque nature que ce soit n'est due par ORAC au Consommateur.
- 8.3. Respect de la propriété intellectuelle d'ORAC.** Le Consommateur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle d'ORAC. Le Consommateur doit par conséquent : (i) ne pas copier ou faire copier par un tiers les Produits d'ORAC, (ii) ne pas commettre de pratiques commerciales déloyales (par ex. copier la conception des catalogues, des interfaces graphiques, des vidéos, des images, des emballages ou utiliser à mauvais escient les informations détenues par ORAC), (iii) ne pas utiliser ou enregistrer des marques ou des dessins identiques ou similaires aux marques et aux dessins d'ORAC, (iv) ne pas dégrader les marques, les certifications, les textes ou les directives sur les Produits, (v) ne pas demander ou bloquer des codes alphanumériques ou des codes équivalents qui identifient un Produit ORAC sur un marché en ligne.
- 8.4. Pas d'indemnisation.** À la connaissance d'ORAC, ses Produits n'enfreignent pas les droits de propriété intellectuelle enregistrés par des tiers. ORAC ne dégage pas le Consommateur de toute responsabilité en cas de dommage résultant d'une violation présumée des droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

9. DONNÉES PERSONNELLES

- 9.1. Lorsque le Client crée un compte sur la Boutique en ligne, passe une commande sur la Boutique en ligne, contacte ORAC, demande un devis ou des catalogues et des échantillons, ORAC peut être amenée à traiter les données personnelles du Consommateur. Ce traitement est essentiel à l'exécution de l'accord contractuel entre ORAC et le Consommateur.
- 9.2. L'engagement d'ORAC en matière de protection de la vie privée est décrit dans sa Politique de confidentialité, qui régit la manière dont les données personnelles sont traitées. Pour une compréhension complète de nos pratiques en matière de traitement des données, le Consommateur peut se référer à la [Politique de confidentialité](#) d'ORAC sur son site web. Le Consommateur peut également demander une copie de la Politique de confidentialité d'ORAC en envoyant un courriel à dataprotection@oracdecor.com, en téléphonant au +32 (0)59 80 32 52, ou en écrivant par courrier à Biekorfstraat 32, 8400 Ostende, Belgique.
- 9.3. Les Consommateurs peuvent également utiliser ces canaux s'ils ont des questions concernant le traitement de leurs données ou leur sécurité, ou pour exercer leurs droits.

10. RESPONSABILITÉ ET LIMITATION DE CELLE-CI

- 10.1. Dans la mesure où ORAC, pour remplir ses obligations, dépend de la coopération, des services ou des livraisons de tiers, elle ne peut être tenue responsable de tout dommage résultant d'erreurs de leur part, y compris la fraude, le dol, l'erreur grave ou intentionnelle.
- 10.2. ORAC ne garantit pas que la Boutique en ligne sera disponible sans faille et/ou à tout moment. À cet égard, ORAC ne peut être tenue responsable de la disponibilité continue ou ininterrompue de la Boutique en ligne et des services qui y sont offerts.
- 10.3. ORAC ne peut être tenue responsable des dommages subis par le Consommateur du fait, sans que cette liste soit exhaustive, de la propagation d'un virus via la Boutique en ligne ou d'autres systèmes TIC gérés par ORAC, du piratage de données personnelles ou de l'hameçonnage (phishing).
- 10.4. Le Consommateur accepte expressément qu'ORAC ne peut être tenue responsable et que le Consommateur n'a pas le droit d'annuler la commande ou de refuser la livraison, ni le droit à une quelconque forme de compensation pour dommages ou de remboursement en cas de :
 - 10.4.1. légères différences dans la couleur ou de légères différences dans les dimensions des produits, dans la mesure où elles ne peuvent être évitées d'un point de vue technique ou sont généralement acceptées ou sont spécifiques aux matériaux utilisés ;
 - 10.4.2. inexactitudes dans les mesures effectuées par le Consommateur ;
 - 10.4.3. inexactitudes dans les travaux effectués par le Consommateur ;
 - 10.4.4. inexactitudes dans les constructions et les méthodes de travail exigées par le Consommateur ;
 - 10.4.5. défauts des Produits ou des articles sur lesquels ils sont assemblés ;
 - 10.4.6. défauts des matériaux ou des outils mis à disposition par le Consommateur, et
 - 10.4.7. inexactitudes dans les informations fournies par le Consommateur ou en son nom.
- 10.5. ORAC est responsable de tout dommage corporel ou matériel qui pourrait résulter d'un défaut de ses Produits. La responsabilité d'ORAC est limitée au montant versé par son assureur en responsabilité du fait des produits.

- 10.6.** La responsabilité d'ORAC ne peut être engagée qu'en raison d'une faute intentionnelle ou négligence grave de sa part ou de la faute intentionnelle ou négligence grave de ses dirigeants, représentants et employés. De plus, et dans la mesure maximale permise par la loi applicable, la responsabilité d'ORAC (y compris la responsabilité de ses dirigeants, représentants et employés) découlant de la vente et de l'achat des Produits en vertu des présentes Conditions ou s'y rapportant, qu'il s'agisse d'un contrat, d'une garantie, d'un délit civil ou autre, sera assujettie aux restrictions énoncées dans les présentes Conditions et n'excédera pas le Prix d'achat payé par le Consommateur pour les Produits.
- 10.7.** Dans la mesure où la loi applicable le permet, ORAC ne sera pas responsable envers le Consommateur ou un tiers des dommages spéciaux, indirects, exemplaires, punitifs, accessoires ou consécutifs de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages ou les coûts dus à la perte de profits, de revenus, de clientèle, de réputation, l'utilisation, l'obtention de services ou de produits de remplacement, les coûts d'intervention, d'installation ou de désinstallation, quelle que soit la cause de l'action ou la théorie de la responsabilité, qu'elle soit délictuelle, contractuelle ou autre.

11. SUSPENSION ET RÉSILIATION

- 11.1.** ORAC peut, à sa discrétion, suspendre ou annuler une commande si elle estime que l'identité du Consommateur, l'adresse ou les données de paiement sont incorrectes et qu'il peut donc s'agir d'une commande frauduleuse ou fautive.
- 11.2.** ORAC a le droit de suspendre toute livraison de produits tant que le Consommateur n'a pas remédié à une violation substantielle des Conditions générales.
- 11.3.** Si la confiance d'ORAC dans la solvabilité de l'Acheteur a été ébranlée par des mesures juridiques prises à l'encontre du Consommateur et/ou d'autres événements démontrables, qui remettent en question ou rendent impossible la confiance dans la bonne exécution des obligations prises par le Consommateur, ORAC se réserve le droit, même si les Produits ont déjà été livrés en tout ou en partie, de suspendre tout ou partie de la commande et d'exiger des garanties adéquates de la part du Consommateur. Si le Consommateur refuse de s'y conformer, ORAC se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la commande.
- 11.4.** ORAC peut résilier une commande existante ou future (en tout ou en partie) en cas de violation substantielle des Conditions, lorsque le Consommateur n'a pas remédié à cette violation dans les quinze (15) jours civils suivant la réception d'un avis écrit d'ORAC l'enjoignant de le faire.
- 11.5.** ORAC peut résilier une commande existante ou future (en tout ou en partie) immédiatement, en envoyant un avis écrit au Consommateur, si un cas de force majeure survient et a un effet sur la capacité d'ORAC à exécuter les obligations et dure plus de trente (30) jours civils.
- 11.6.** La résiliation interviendra sans qu'aucune indemnité ne soit due par ORAC au Consommateur.

12. FORCE MAJEURE ET DIFFICULTÉS

- 12.1.** ORAC ne sera pas responsable de toute défaillance ou de tout retard si cette défaillance ou ce retard est dû à des causes indépendantes de la volonté d'ORAC, y compris, mais sans s'y limiter :

- 12.1.1.** les cas de force majeure tels que les incendies, les explosions, les inondations, les tempêtes, la foudre, les conditions météorologiques extrêmes, les grèves, les lock-out, les conflits du travail, les épidémies, les accidents d'exploitation, les pannes de machines, les guerres ou les actes de terrorisme, la faillite des fournisseurs, l'accès non autorisé aux systèmes informatiques d'ORAC par des tiers ; et
- 12.1.2.** les difficultés telles qu'une pénurie de matières premières, un arrêt de livraison de matières premières, un retard ou un défaut de livraison de ses fournisseurs, des pénuries de carburant, des pannes d'électricité, des embargos commerciaux, des ordonnances gouvernementales ou des changements de réglementation, des pannes de télécommunications, de réseau, d'ordinateur, de serveur ou d'Internet, ou toute autre circonstance économique échappant au contrôle raisonnable d'ORAC.
- 12.2.** ORAC informera le Consommateur de la nature de ce cas de force majeure ou de cette difficulté, de son incidence sur la capacité d'exécution des obligations et de la façon dont ORAC prévoit d'atténuer l'effet de ce cas de force majeure ou de cette difficulté.
- 12.3.** Si ces circonstances durent plus de trente (30) jours, ORAC est légalement en droit de résilier la commande. ORAC remboursera tout paiement effectué par le Consommateur (le cas échéant), mais aucune autre compensation de quelque nature que ce soit n'est due au Consommateur.

13. DIVERS

- 13.1. Modification des Conditions.** ORAC peut modifier les présentes Conditions de temps à autre en affichant une version révisée sur son site web ou sa Boutique en ligne, ou si une mise à jour a un effet négatif important sur les droits ou les obligations du Consommateur en vertu des présentes Conditions, ORAC en avisera le Consommateur. Ces modifications prendront effet au plus tôt trente (30) jours après cette notification. Toutes les autres modifications entreront en vigueur immédiatement. La passation d'une commande et sa confirmation après de telles modifications impliquent une acceptation de la part du Consommateur.
- 13.2. Divisibilité.** Si une disposition des présentes Conditions est, pour quelque raison que ce soit, considérée comme non valide ou inapplicable, les autres dispositions des présentes Conditions resteront applicables, et la disposition non valide ou inapplicable sera réputée modifiée en une disposition aussi proche que possible de l'objet et de la portée de la disposition initiale et qui est valide et applicable dans toute la mesure permise par la loi.
- 13.3. Renonciation.** Le fait de ne pas appliquer une disposition des Conditions ne constitue pas une renonciation à cette disposition ou à toute autre disposition.
- 13.4. Cession.** Les obligations et les droits du Consommateur en vertu des présentes Conditions ne peuvent être cédés par le Consommateur sans l'accord écrit préalable d'ORAC. ORAC peut céder ses obligations et ses droits (a) à une société mère ou à une société affiliée, (b) à un acquéreur de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs d'ORAC impliqués dans les opérations relevant des présentes Conditions, ou (c) à un successeur par fusion ou autre association. Toute prétendue cession en violation du présent article

est nulle. Les présentes Conditions peuvent être appliquées par les successeurs et ayants droit autorisés et les lient.

- 13.5. Avis.** Tous les avis d'ORAC destinés à être reçus par le Consommateur seront réputés livrés et effectifs lorsqu'ils seront envoyés à l'adresse électronique fournie par le Consommateur, sans préjudice de tout autre moyen de communication supplémentaire utilisé pour donner un tel avis. Si le Consommateur change d'adresse électronique, il doit en informer ORAC par écrit.
- 13.6. Droit applicable et juridiction.** Les présentes Conditions seront exclusivement régies et interprétées conformément aux lois de la Belgique, sans donner effet à aucun de ses principes ou règles de conflit de lois. Les tribunaux de Bruges (Belgique) seront seuls compétents en cas de litige concernant les Conditions.